

Sommaire de la perspective économique

L'économie canadienne a démarré l'année en trombe, mais commence déjà s'enliser, à l'instar des économies d'autres pays avancés.

On voit bien aujourd'hui que l'alarmisme du printemps dernier au sujet de la crise de la dette du secteur public était exagéré et que l'élan d'austérité qui a suivi était mal avisé.

Devant le spectre de prévisions économiques de plus en plus sombres, l'imposition d'autres contraintes ne ferait qu'empirer la situation. Les gouvernements devraient plutôt stimuler l'emploi et la croissance économique par des investissements stratégiques et moteurs de productivité.

Les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) devrait s'accroître en moyenne de 3,2 % en 2010 et de 2,5 % en 2011.
- Le chômage devrait s'établir en moyenne à 8 % cette année et à 7,7 % en 2011.
- Les prix à la consommation devraient augmenter en moyenne de 1,8 % en 2010 et de 2,1 % en 2011.

Déficit, dettes et démographie – plus de peur que de mal

La véritable crise économique qui a sévi l'année dernière a rapidement été suivie d'une crise de la dette publique en grande partie artificielle qui a donné lieu à des budgets caractérisés par des mesures d'austérité. En réalité, les coûts de l'emprunt public ont poursuivi leur descente et les niveaux d'endettement sont demeurés raisonnables. Les préoccupations relatives à l'impact du vieillissement sur le régime de pensions public et sur coût des soins de santé sont aussi exagérées. Ces deux facteurs combinés devraient ajouter l'équivalent de deux points de pourcentage du PIB aux dépenses publiques dans les 20 prochaines années. Il ne s'agit certes pas de péccadilles, mais l'on pourrait accuser le coup en rétablissant le revenu du gouvernement au niveau où il était voilà une décennie, en proportion de l'économie.

Pertes d'occasions : les aléas de l'emploi au gré de la récession et de la reprise

Au bout du compte, l'emploi est revenu à son niveau du début de la récession, il y a deux ans, mais avec 370 000 chômeurs de plus. À l'aube d'une croissance de l'emploi au ralenti, il faudra attendre encore au moins quelques années pour que les taux de chômage retrouvent leur forme. Cet article traite de l'évolution de l'emploi par industrie pendant la récession et la reprise.

L'inflation au pas de course – la hausse de la TVH, du prix de l'énergie et de l'électricité au banc des accusés

Les nouvelles taxes de vente, l'augmentation de l'impôt et les hausses du prix de l'électricité propulsent les taux d'inflation dans plusieurs provinces cette année. Et ce n'est pas la fin des pressions inflationnistes, bien au contraire, le Québec s'appête à augmenter sa taxe de vente l'année prochaine et les prix de l'électricité devraient continuer d'augmenter.

Le gel salarial dans le secteur public gagne du terrain

Les tendances salariales des dernières années, où les augmentations de salaire dans le secteur public dépassaient celles du secteur privé, sont maintenant inversées. Les conventions conclues dans le secteur privé ont augmenté alors que les gels salariaux menacent de s'étendre à la grandeur du secteur public. Bon nombre d'employeurs du secteur privé subissent déjà les contre-coups de leurs récentes mesures de réduction des coûts; il n'est pas trop tard pour les employeurs du secteur public d'apprendre aussi de ces erreurs.

Le Climat économique pour les négociations est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

* Veuillez noter que les mots soulignés sont des hyperliens disponibles dans la version électronique.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Déficit, dettes et démographie – plus de peur que de mal

La crise de la dette publique du printemps dernier, exacerbée par l'alarmisme au sujet des déficits en Grèce, en Espagne, au Portugal et en Italie, s'est avérée un pétard mouillé.

Elle a quand même contribué à faire de l'austérité le mot d'ordre des budgets et le sujet du jour dans les réunions du G20 à Toronto. N'empêche, il ne fait plus aucun doute que cette pseudo crise était exagérée.

Après une courte hausse au printemps, le coût de l'emprunt à long terme des gouvernements de la plupart des pays occidentaux a diminué de 15 à 25 % ou plus par rapport aux taux d'intérêt du printemps dernier. Dans certains pays, les taux d'intérêts sur les obligations sur dix ans frisent ou atteignent des plateaux historiques. S'ils étaient véritablement inquiets de leur situation financière, les prêteurs s'abstiendraient de prêter de l'argent à des taux aussi faibles.

La situation financière du Canada est l'une des plus reluisantes au monde. Le gouvernement fédéral peut désormais emprunter à un taux inférieur à 3 % pour ses obligations sur dix ans. Il s'agit de l'un des taux d'emprunt les plus bas jamais vus, considérablement inférieur au taux de 12 % pour les obligations sur dix ans exigé dans les années 1990. Le coût d'emprunt des provinces est à peine plus élevé, un peu moins de 4 % pour les obligations sur dix ans.

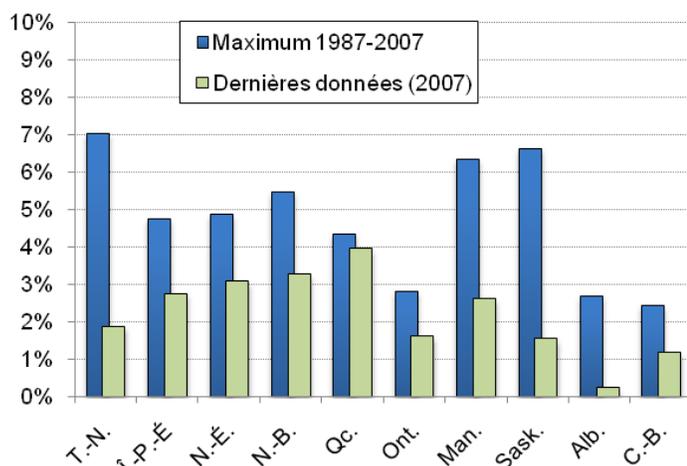
Comme le montre le tableau ci-dessous, le coût du remboursement des intérêts sur la dette de la plupart des provinces, en proportion de leur économie, est considérablement inférieur au maximum atteint dans les dernières décennies. Les plus récentes données présentées dans le tableau sont celles de 2007. Depuis, les dettes provinciales ont augmenté mais les taux d'emprunt ont aussi diminués. En effet, même dans le cas de l'Ontario, la province ayant connu la plus importante augmentation de déficits récemment, les paiements de l'intérêt sur la dette devraient plafonner à 2 % du PIB provincial d'ici 2015, avant de chuter de nouveau.

On se préoccupe également du coût croissant des soins de santé et des régimes de retraite compte tenu du vieillissement de la population. Par exemple, la Banque TD a [récemment émis une mise en garde](#) selon laquelle les coûts rattachés aux soins de santé pourraient représenter 80 % des dépenses dans les programmes provinciaux au cours des 15 prochaines années. Encore là, il s'agit d'un alarmisme exagéré. Il est vrai que les dépenses en soins de santé, en particulier, ont augmenté à une forte cadence au cours des dernières années; cependant, une grande partie de celles-ci a été consacrée à rebâtir nos systèmes de santé suite aux coupures des années 1990.

Même le Fonds monétaire international (FMI), l'un des plus fervents défenseur de la « consolidation fiscale », a [récemment estimé](#) que les dépenses publiques dans les régimes de pensions effectuées par le Canada et d'autres pays développés n'augmenteront que de 1 % du PIB au cours des 20 prochaines années. Il prévoit aussi que l'effet du vieillissement augmentera les dépenses dans les soins de santé publique de 1 % du PIB d'ici 2030. Le principal problème demeure le prix galopant des médicaments d'ordonnance, des fournitures et des services de santé, qui devrait exercer une pression à la hausse sur les coûts du système de santé public de 2 % du PIB supplémentaires.

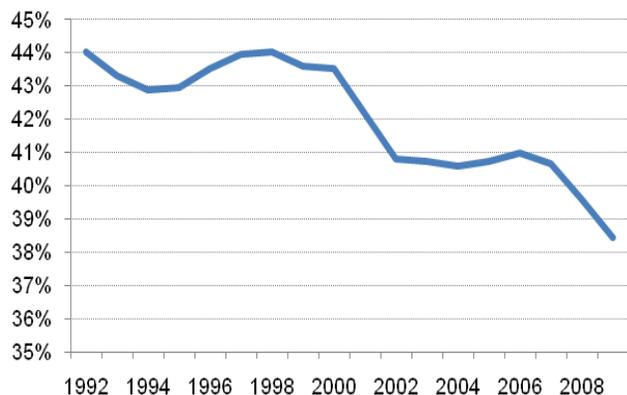
Il ne s'agit certes pas de péccadilles, mais l'on pourrait accuser le coup en rétablissant le revenu du gouvernement au niveau où il était voilà une décennie, en proportion de l'économie. Au cours de la dernière décennie, les réductions de l'impôt ont réduit les recettes du gouvernement canadien de plus de 4 % du PIB, comme le montre le tableau à la page suivante, et ce, avant que ne frappe la récession.

Intérêt sur la dette en proportion du PIB
Provinces canadiennes



Source: Statistics Canada Comptes économiques provinciaux et territoriaux: tableaux de données 2 et 8, données jusqu'à 2007.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/13-018-x/2009002/tab-fr.htm>

Revenu total du gouvernement canadien en proportion de l'économie (PIB)

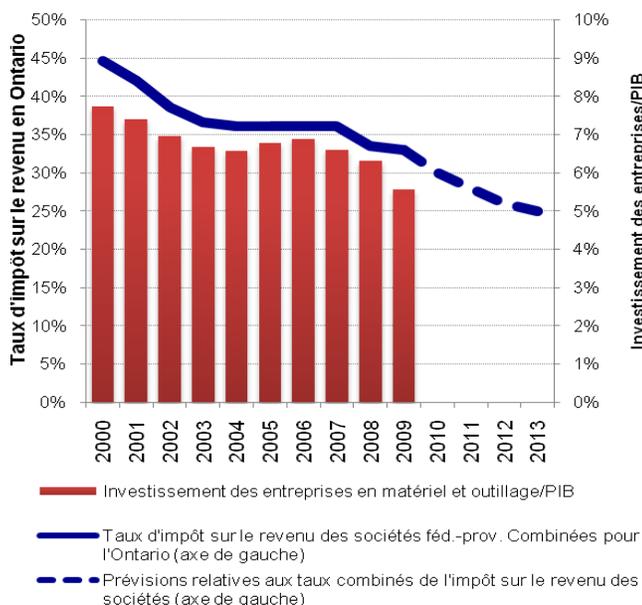


Source: Statistics Canada tableaux 385-0032 (les chiffres sont uniquement disponibles à partir de 1992) et le tableau 380-0002.

Si les gouvernements canadiens avaient augmenté de la même proportion le revenu qu'ils tirent de l'économie, comme ils l'ont fait il y a une décennie, les recettes totales du gouvernement auraient été supérieures de l'ordre de 70 milliards de dollars et plus chaque année. À elle seule, cette mesure suffirait à éliminer l'ensemble des déficits des gouvernements fédéral et provinciaux en une seule année.

Il ne fait donc aucun doute que les gouvernements canadiens n'ont pas un problème de dépenses, mais bien un problème de revenu. En fait, les dépenses courantes totales du gouvernement canadien, en proportion de l'économie, ont récemment chuté à moins de 35%. Il s'agit du niveau le plus bas en trois décennies, 14 points de pourcentage inférieurs à ce qu'il était en 1992.

Réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés menant à des niveaux d'investissement plus faibles et non plus élevés

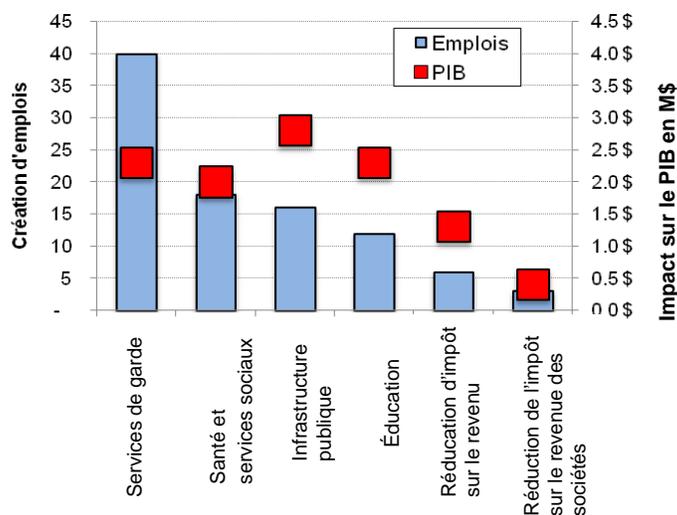


Une grande partie des mesures de réduction de l'impôt mises en œuvre au cours de la dernière décennie visaient la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés et des salariés à revenu élevé. Il a été allégué, comme encore aujourd'hui d'ailleurs, que ces types de mesure augmenteraient les épargnes et stimuleraient l'investissement et la croissance économique, en créant plus d'emplois et en laissant les restes aux salariés à revenu élevé.

Toutefois, cette approche s'est soldée par un échec. Au lieu de stimuler l'investissement, les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés semblent avoir servi simplement à subventionner des bénéfices plus élevés pour les entreprises, et un taux d'investissement des entreprises inférieur et non supérieur (voir le tableau ci-dessous). Parallèlement, la croissance de la productivité du Canada et le véritable salaire des travailleurs sont demeurés stagnants. En dépit de la situation, les gouvernements fédéral et provinciaux ont continué d'exercer des pressions pour réduire encore davantage l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui coûtera bientôt à nos gouvernements encore davantage que les 8 milliards de dollars par année en manque à gagner.

Secteurs les plus touchés par l'investissement public (par 1M\$ investi ou dépensé)

Sources: Informetrica Ltd, Centre for Spatial Economics, Finance Canada.



Par ailleurs, les études économiques montrent que les dépenses publiques et l'investissement entraînent un impact économique positif beaucoup plus percutant que les réductions de l'impôt, en particulier pendant les périodes où le chômage est élevé.

La véritable priorité économique et financière des gouvernements ne devrait pas se limiter à réduire les dépenses publiques et les salaires dans le secteur public, mais plutôt à consolider la croissance de l'économie, de l'emploi, de la rémunération des travailleurs et du revenu. De cette façon, les déficits se résorberaient d'eux-mêmes.

La croissance économique commence à battre de l'aile

L'économie canadienne a démarré l'année en trombe grâce aux mesures de relance, aux dépenses de consommation, à la construction résidentielle et à la remontée du prix des marchandises et des exportations.

Cependant, les perspectives de croissance commencent déjà à battre de l'aile car les gouvernements retirent leurs mesures de relance, la construction résidentielle ralentit et l'investissement des entreprises n'est toujours pas au rendez-vous. Mais les entreprises n'investiront pas sans s'attendre à une hausse des ventes et des profits. Et qu'à cela ne tienne, il faudra accroître l'emploi, augmenter les salaires ou les exportations.

Il y a quelques années, nous avons mis en garde contre le danger que représente l'impact économique de l'explosion du marché du logement et de la stagnation de la croissance économique si l'on ne prend aucune mesure économique plus interventionniste. Aujourd'hui, il semble qu'un deuxième ralentissement, sinon une double récession, frappera plus tôt que prévu.

Les prévisions de croissance économique pour la prochaine année on déjà été revues à la baisse d'un demi point de pourcentage à 2,5 %, soit un niveau assez faible pour un pays qui sort de la récession. Qui plus est, ce taux de croissance dépend d'une saine stimulation de l'investissement des entreprises qui pourrait tarder à se matérialiser, tant et aussi longtemps qu'il restera une importante capacité inutilisée.

Comme la croissance économique semble vouloir demeurer au ralenti, la Banque du Canada devrait se garder de hausser les taux d'intérêt. Les prévisions relatives aux taux d'intérêt à court et à long terme pour la prochaine année sont déjà d'un point de pourcentage inférieur à ce qu'elles étaient il y a quelques mois.

Les prévisions relatives aux taux d'emploi et de chômage n'ont pas beaucoup changé et ils devraient chuter jusqu'à 7,7 % l'année prochaine, toutefois, ces chiffres pourraient changer si les sources de croissance existantes devaient se dissiper.

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2008	2009	2010	2011
	<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>	
Croissance de l'économie				
PIB réel	0,5 %	-2,5 %	3,2 %	2,5 %
- Dépenses de consommation	2,9 %	0,4 %	3,5 %	2,9 %
- Investissement des entreprises	3,4 %	-19,9 %	1,1 %	7,5 %
- Dépenses gouvernementales	4,1 %	5,1 %	4,8 %	1,0 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1,5 %	-1,6 %	1,7 %	1,6 %
Taux de chômage	6,1 %	8,3 %	8,0 %	7,7 %
Croissance de la productivité	-0,5 %	0,9 %	1,6 %	1,3 %
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Inflation – Indice des prix à la consommation	2,4 %	0,3 %	1,8 %	2,1 %
Profit des sociétés	8,0 %	-32,3 %	20,7 %	9,6 %
Revenu personnel réel disponible	3,7 %	1,2 %	2,2 %	2,7 %
Taux d'épargnes personnelles	3,6 %	4,4 %	3,3 %	3,4 %
Mises en chantier (en milliers)	212	149	187	176
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	2,33 %	0,33 %	0,67 %	1,70 %
Long terme, 10 ans, Bons	3,61 %	3,23 %	3,14 %	3,55 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	93,81 \$	95,97 \$	95,48 \$	98,58 \$

Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 10 septembre 2010.

Perspectives provinciales – rétrogradation vers une croissance plus lente

Les taux de croissance économique de la quasi-totalité des provinces ont été revus à la baisse récemment dans la plupart des prévisions.

Le ralentissement de la croissance et la possibilité d'un engorgement politique aux États-Unis pourraient toucher particulièrement l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique dont les économies sont plus vulnérables à la situation économique au sud de la frontière.

L'économie de la Saskatchewan et de l'Alberta devrait s'accroître à une cadence relativement plus élevée pour autant que les prix et la demande pour leurs marchandises ne chutent pas trop. Les bases solides de l'équilibre budgétaire devraient aussi empêcher ces gouvernements de pratiquer des réductions importantes dans les dépenses publiques et la rémunération, ce qui est aussi de bon augure pour la croissance économique et l'emploi.

Les économies des provinces de l'Atlantique n'ont pas été frappées aussi fortement pendant la récession. Comme elles ont moins de marge de manœuvre pour se remettre en selle et sont étroitement liées à l'économie américaine qui elle, bat de l'aile, on s'attend à une croissance somme toute modérée.

Le tableau ci-dessous présente une moyenne des prévisions récentes disponibles par rapport aux principaux indicateurs économiques à l'échelle provinciale, établies à partir des données fournies par la banque TD, la Banque royale du Canada, BMO Marchés de capitaux, et la Banque Scotia. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées ci-dessus parce qu'elles sont fondées sur un plus petit groupe de prévisions.

Perspectives économiques provinciales								
Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)								
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Canada	3,2	2,6	1,7	1,6	8,0	7,6	1,8	2,0
Terre-Neuve et Labrador	3,7	2,7	2,9	1,4	14,6	13,9	2,3	1,9
Île-du-Prince-Édouard	2,2	2,1	3,0	0,8	10,7	10,4	2,2	1,5
Nouvelle-Écosse	2,2	1,9	0,6	1,1	9,0	8,7	2,3	1,9
Nouveau-Brunswick	2,4	2,2	0,3	1,3	8,9	8,6	2,1	1,7
Québec	3,1	2,4	1,8	1,4	8,0	7,6	1,6	1,9
Ontario	3,6	2,5	1,9	1,6	8,7	8,2	2,3	2,2
Manitoba	2,6	3,0	2,0	1,5	5,4	5,2	1,2	1,8
Saskatchewan	3,5	4,0	1,5	2,0	5,0	4,7	1,7	2,3
Alberta	3,2	3,7	0,7	2,2	6,6	6,2	1,4	2,1
Colombie-Britannique	3,5	2,9	1,9	1,6	7,5	7,2	1,6	2,1

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de quatre différentes banques en date du 10 septembre 2010. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

Pertes d'occasions : les aléas de l'emploi au gré de la récession et de la reprise

Le Canada a connu une croissance de l'emploi relativement élevée au cours de la dernière année. Plus de 400 000 nouveaux emplois ont été créés depuis juillet 2009, au point le plus faible de la récession. L'emploi a maintenant retrouvé le niveau où il était en octobre 2008.

N'empêche, étant donné que la population et la population active se sont accrues de plus de 370 000 personnes depuis le début de la récession, le trop peu d'emplois créés n'a pas suffi à réduire de façon notable le taux de chômage. Le taux de chômage national est désormais de 8,1 %, en baisse par rapport à 8,6 % en juillet 2009, mais toujours deux points de pourcentage supérieurs à ce qu'il était il y a deux ans. Plus de 1,5 million de personnes demeurent sans emploi.

La croissance de l'emploi devrait ralentir un peu au cours des prochaines années. Au lieu d'augmenter d'une moyenne de 33 000 emplois par mois, comme ce fut le cas au cours de la dernière année, la croissance de l'emploi devrait ralentir à environ 23 000 emplois par mois. Cela signifie qu'il faudra attendre encore trois ans ou plus pour que le taux de chômage descende de nouveau à 6,1 %.

Étant donné que les niveaux d'emploi sont presque revenus au niveau où ils étaient au début de la récession, le tableau de la page suivante montre quelques-uns des effets qu'ont eus la récession et la reprise sur le marché de l'emploi.

Les travailleurs à temps partiel sont plus nombreux : l'emploi à temps partiel a augmenté de 6,3 % (ou de 200 000) emplois, et un nombre équivalent d'emplois à temps plein ont été perdus. L'absence d'une augmentation globale de l'emploi et l'accroissement de la population active de 370 000 personnes ont engendré une augmentation presque équivalente du nombre de personnes sans emploi.

Le groupe démographique le plus touché par les pertes d'emploi est le groupe des jeunes âgés de 15 à 24 ans, car ils sont de moins en moins représentés dans la population, et le nombre de jeunes sans emploi a augmenté de 17 %, de loin inférieur à l'augmentation de 40 % du nombre de femmes et d'hommes adultes sans emploi.

Dans le secteur public, l'emploi a augmenté de 91 000 ou 2,6 % depuis octobre 2008, alors que dans le secteur privé, il a diminué de 149 000 emplois et le travail autonome a augmenté de 59 000 emplois. Toutefois, les niveaux actuels d'emploi dans le secteur public représentent une part de la population active (19 %) et de la population (12,8 %) presque identique au profil de la situation il y a deux ans.

Les dépenses dans les mesures de relance ne se sont pas traduites par des hausses importantes de la part d'emplois dans le secteur public; elles ont plutôt limité la perte d'emploi dans le secteur privé.

Abstraction faite des secteurs de la construction et des ressources, les secteurs les plus durement touchés par la récession n'ont pas encore récupéré et, en fait, leur situation est encore pire que ce qu'elle était il y a un an.

Dans le secteur manufacturier canadien, un emploi sur huit (240 000) a disparu au cours des deux dernières années, et les signes de récupération sont faibles. L'emploi manufacturier est encore à un niveau plus bas que ce qu'il était il y a un an. Dans le secteur des transports, de l'entreposage et de l'agriculture, il a aussi continué à diminuer.

C'est dans le secteur des services sociaux et de la santé que la croissance de l'emploi a été la plus marquée, grâce à une augmentation de 142 000 emplois ou de 7,4 % depuis octobre 2008. Une partie de cette croissance est indubitablement liée à une augmentation de la demande pour ces services suite à la récession; n'empêche, une grande partie représente quand même une tendance constante : au cours de la décennie précédant la récession, l'emploi avait augmenté de près de 3 % par année.

Dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, on a aussi constaté une forte croissance et l'emploi a augmenté de 116 000 ou 9,6 % depuis octobre 2008. Ce secteur comprend les cabinets d'avocats, de comptables, d'architectes, d'ingénieurs, de designers, de consultants en gestion, de publicité et d'autres services professionnels. Dans ce secteur, l'emploi s'est aussi accru à une cadence de 3,5 % par année au cours de la décennie précédant la récession. Les dépenses de relance ont sans aucun doute stimulé encore plus ce secteur de l'économie où la rémunération est relativement supérieure, en raison de la demande pour les services de génie et autres services professionnels liés aux projets de construction.

Ce qui frappe, c'est que tous les autres secteurs importants de l'économie ont connu des taux d'augmentation ou de diminution modérés au cours des deux dernières années.

Les crises sont d'excellentes occasions de se rééquiper et de rebâtir l'économie pour un avenir plus prospère. À part avoir fait progresser un certain nombre de projets d'infrastructure conventionnels, cette récession s'est soldée par une perte d'occasions et une fragilisation accrue du secteur manufacturier canadien. Quoi qu'il en soit, la question qui se pose maintenant est encore plus inquiétante : les gouvernements entendent-ils fabriquer une crise financière pour réduire les services publics au Canada?

Effets de la récession sur l'emploi et récupération

Changements dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis le début de la récession en octobre 2008 et au plus bas de la récession en juillet 2009

Tous les chiffres sont exprimés en milliers sauf où ils sont indiqués en %

	Oct. 2008	Juillet 2009	Août 2010	Changement de		% change Par rapport à oct. 2008
				Oct. 2008	Juillet 2009	
Population active	18 356	18 363	18 727	371,6	363,9	2,0 %
Emploi	17 216	16 780	17 216	0,5	436,0	0,0 %
Temps plein	14 025	13 522	13 826	-199,3	304,0	-1,4 %
Temps partiel	3 191	3 259	3 391	199,9	132,0	6,3 %
Chômage	1 140	1 583	1 511	371,2	-72,1	32,6 %
Taux de chômage (%)	6,2	8,6	8,1	1,9	-0,5	
Taux de participation (%)	67,9	67,2	67,4	-0,5	0,2	
Emploi						
Femmes 25 +	6 858	6 816	6 978	119,6	162,3	1,7 %
Hommes 25 +	7 749	7 569	7 795	45,9	226,0	0,6 %
Jeunes	2 609	2 396	2 444	-165,1	47,6	-6,3 %
Secteur public	3 465	3 408	3 556	90,8	147,6	2,6 %
Secteur privé	11 101	10 645	10 952	-149,4	306,5	-1,3 %
Travail autonome	2 650	2 727	2 709	59,2	-18,1	2,2 %
Emploi par industrie						
Biens						
Agriculture	328	324	302	-25,5	-21,6	-7,8 %
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	338	316	341	3,0	25,4	0,9 %
Services publics	149	149	149	0,2	-0,5	0,1 %
Construction	1 255	1 130	1 239	-16,9	108,4	-1,3 %
Fabrication	1 980	1 756	1 738	-241,2	-17,8	-12,2 %
Services						
Commerce	2 681	2 640	2 697	15,3	57,0	0,6 %
Transport et entreposage	872	811	804	-68,1	-6,6	-7,8 %
Finances, assurances, immobilier	1 071	1 093	1 091	20,2	-1,8	1,9 %
Professionnels, scientifiques et techniques	1 204	1 203	1 320	116,1	117,4	9,6 %
Affaires, construction et autres services de	672	683	676	3,4	-6,8	0,5 %
Éducation	1 212	1 187	1 232	20,3	44,9	1,7 %
Soins de santé et aide sociale	1 921	1 937	2 063	141,9	125,1	7,4 %
Information, culture et loisirs	747	786	762	15,0	-24,4	2,0 %
Logement et services alimentaires	1 066	1 043	1 061	-5,3	18,3	-0,5 %
Autres services	768	791	767	-1,3	-24,6	-0,2 %
Administration publique	952	932	976	23,6	43,4	2,5 %

L'inflation au pas de course – la hausse de la TVH, du prix de l'énergie et de l'électricité au banc des accusés

Lorsque l'économie suit son cours normal, ce ne sont pas les pressions tendanciennes qui exacerbent l'inflation des prix à la consommation, mais plutôt les hausses des taxes de vente à la consommation et du prix de l'électricité dans certaines provinces.

L'indice national des prix à la consommation a augmenté de 1,8 % au cours d'une période de 12 mois s'échelonnant jusqu'à juillet, après une augmentation de 1 % en juin. L'inflation a augmenté de 0,5 %, en un seul mois, de juin à juillet.

L'augmentation des prix a été plus rapide en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, toutes des provinces qui ont introduit soit la nouvelle taxe de vente harmonisée en juillet ou qui ont augmenté la TVH.

En Ontario, le taux d'inflation annuel a atteint 2,9 % en raison d'une augmentation de 0,9 % au cours du seul mois de juillet. En Colombie-Britannique, le taux annuel a atteint 2 %, incluant une augmentation de 1,1 % en juillet seulement. En Nouvelle-Écosse, où la TVH existante est passée de 13 % à 15 %, l'inflation a augmenté de 1,7 % au cours de l'année et de 1,1 % en juillet seulement.

Dans les autres provinces, les prix moyens sont demeurés stables entre juin et juillet; quelques provinces ont enregistré des diminutions alors que d'autres ont enregistré des augmentations. Ces chiffres portent à penser que ces hausses de taxes sont les principales responsables de l'augmentation des prix en juillet. Cependant, ces augmentations des taxes de ventes ne sont pas le seul facteur ayant exercé une pression à la hausse sur les prix.

D'une façon générale, les prix de l'énergie avaient augmenté de 7,9 % en juillet par rapport à l'année précédente. Sur une base annuelle, l'augmentation la plus importante est celle du mazout qui a augmenté de près de 23 % à l'échelle du pays et de plus de 20 % dans la plupart des provinces. L'électricité a survolté les prix dans plusieurs provinces qui ont connu une augmentation de 9,8 % au cours de l'année.

Et ce n'est pas la fin des augmentations de prix attribuables aux hausses des taxes de ventes ou du prix de l'électricité. Québec prévoit augmenter sa taxe de vente le 1^{er} janvier 2011, ce qui rehaussera l'inflation dans cette province au cours de la prochaine année, et incidemment, la moyenne nationale. Les prix de l'électricité continueront d'augmenter dans les prochaines années dans plusieurs provinces grâce au taux préférentiel payé pour la production d'énergie renouvelable par le privé et le besoin de nouveaux investissements pour améliorer le réseau.

Perspectives sur l'inflation

En moyenne, les prévisionnistes s'attendent à ce que les prix à la consommation augmentent de 1,8 % en 2010 et de 2,1 % en 2011 à l'échelle nationale. Ces chiffres englobent une vaste gamme d'augmentations de 1,6 % jusqu'à 2,1 % pour 2010 et de 1,8 % jusqu'à 2,4 % pour 2011.

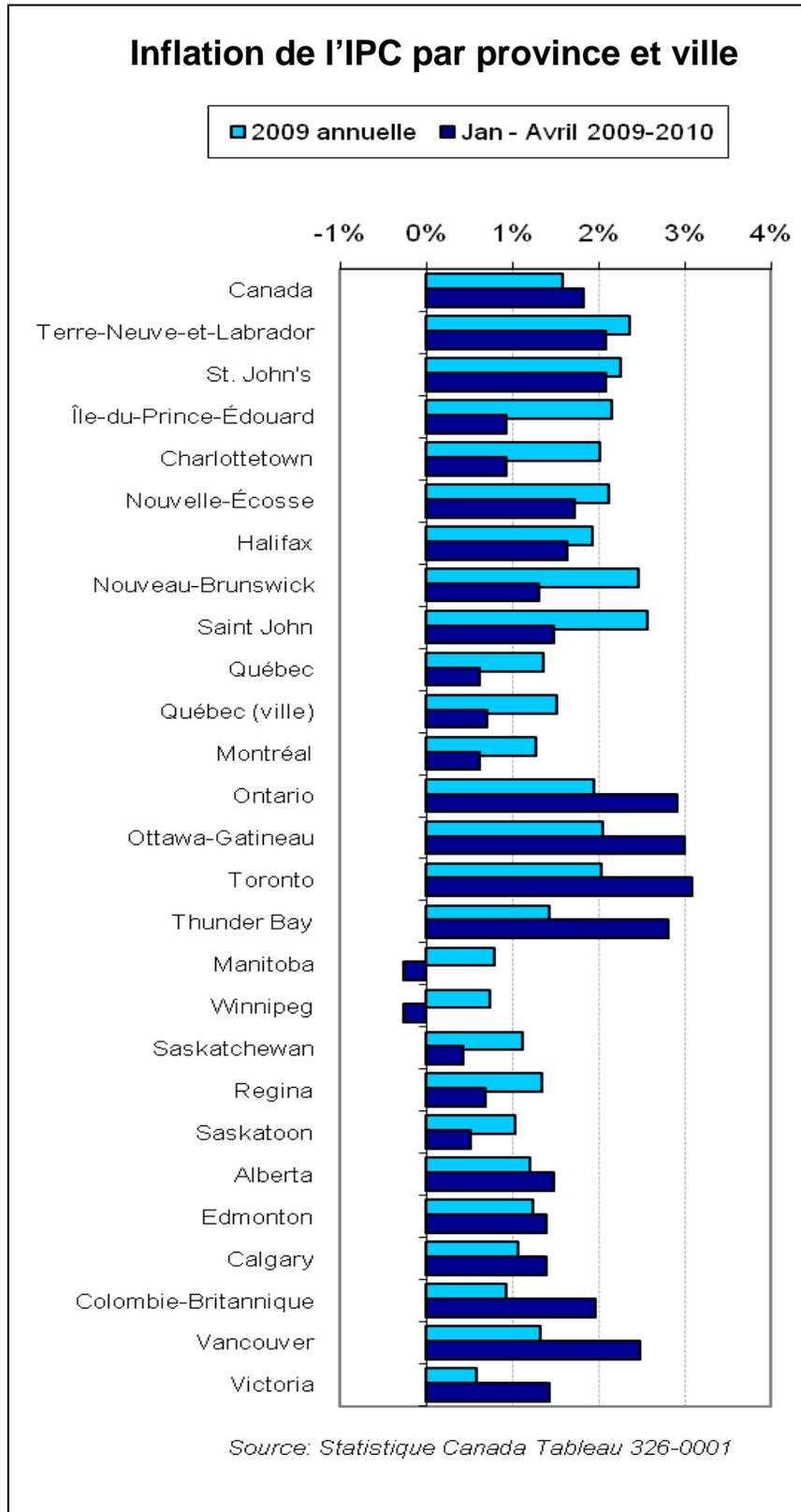
À l'échelle provinciale, en Ontario, les prévisions relatives à l'inflation ont bondi, et les prix devraient augmenter d'une moyenne de 2,3 % en 2010 et de 2,2 % en 2011.

Dans les provinces atlantiques, le taux d'inflation devrait dépasser 2 % en 2010, ce qui cadre avec les tendances enregistrées jusqu'à maintenant cette année (*voir le tableau à la page suivante et le tableau des perspectives provinciales à la page 4*). Une partie de cette augmentation est attribuable à la plus grande exposition de la région au prix croissant du mazout utilisé pour le chauffage des maisons.

En 2011, l'inflation devrait être plus timide dans les provinces de l'Atlantique mais augmenter de nouveau dans les provinces de l'Ouest. En effet, on s'attend à ce que les prix augmentent de plus de 2 % en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les prévisionnistes prévoient que l'inflation sera de 1,6 % cette année au Québec et qu'elle atteindra 1,9 % l'année prochaine suite à la hausse de la taxe des ventes du Québec.

Le taux d'inflation du Manitoba est demeuré le plus bas au pays à ce jour cette année, n'augmentant que de 0,8 % au cours des sept premiers mois de 2010. Il devrait s'établir en moyenne à 1,2 % cette année, et augmenter à 1,8 % en 2011.



Le gel salarial dans le secteur public gagne du terrain

L'économie canadienne sort peut-être officiellement de la récession, mais les travailleurs du secteur public ressentent de plus en plus l'effet du gel des salaires et de la rémunération - ce sont eux qui doivent payer le coût des déficits croissants et des réductions de l'impôt après s'être privé d'augmentations salariales.

L'augmentation moyenne du salaire de base négociée dans les conventions collectives conclues au deuxième trimestre (avril à juin) a diminué jusqu'à 1,8 % pour les travailleurs du secteur public, soit la moitié de la moyenne pour 2008.

En même temps, les augmentations salariales obtenues pour les travailleurs du secteur privé semblent se remettre des effets de la récession et ont atteint en moyenne 2,5 % au deuxième trimestre.

D'une façon générale, les règlements salariaux par industrie reflètent cette tendance, et les travailleurs dans le secteur du commerce, des finances et des services professionnels ont obtenu des augmentations moyennes de 3 % jusqu'à maintenant cette année, alors que les travailleurs du secteur de l'administration publique ont reçu à peine plus de 1 %. Les augmentations salariales des travailleurs dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux ont poursuivi la descente amorcée en 2008 et ont atteint en moyenne à 2,3 % pour le premier semestre de l'année.

Compte tenu du petit nombre de conventions conclues plus tôt cette année, les récentes augmentations salariales ne reflètent pas nécessairement bien le climat frisquet des négociations avec les provinces.

Les conventions conclues comprenaient des augmentations salariales moyennes de 3,3 % pour le Québec, au deuxième trimestre, de 2,7 % pour l'Alberta et de 2,4 % pour l'Ontario. Les travailleurs de la Colombie-Britannique sont les grands perdants avec une augmentation nulle, bien à l'image du mandat de négociation « net zéro » que s'est donné le gouvernement provincial pour les deux prochaines années.

Cependant, ces augmentations récentes ne tiennent pas compte de l'Accord de front commun du Québec, avec le gouvernement provincial, couvrant plus de 400 000 travailleurs et qui prévoit des augmentations salariales de 6 % sur cinq ans (ou 1,2 % par année) et une augmentation supplémentaire de 4,5 % selon l'inflation et la croissance économique. Elles ne reflètent pas non plus le gel de la rémunération des travailleurs du secteur public de deux ans annoncé par le gouvernement de l'Ontario.

Aucun gouvernement n'a légiféré de gels salariaux applicables aux conventions collectives existantes au cours de ces deux années depuis que la Cour suprême a éliminé certains articles du Projet de loi 29 de la Colombie-Britannique qui lésaient les droits des

travailleurs de la santé dans cette province. En fait, les gouvernements, d'une façon générale, ont plutôt réduit les dépenses et les transferts ou assorti le mandat de négociation des nouvelles conventions de plusieurs restrictions.

Même s'il persiste encore de nombreuses exceptions, le gel salarial semble se répandre dans le secteur public. Certains secteurs qui semblaient relativement à l'abri des gels salariaux, par exemple, celui des fonctions municipales, sont de plus en plus ciblés par les politiciens.

La véritable question est de savoir combien de temps durera ce gel et combien de temps mettra le secteur public pour rattraper le retard. Il a fallu 19 ans pour que les augmentations salariales des travailleurs du secteur public permettent de rattraper le retard par rapport aux niveaux de 1990, en dollars courants, suite aux réductions et aux gels de la dernière récession.

Les règlements salariaux moyens des travailleurs du secteur privé dépassent ceux du secteur public sur 12 des 20 dernières années, y compris chacune des années 1990. Au cours des dernières années, les augmentations salariales moyennes des travailleurs du secteur public ont dépassé, d'une façon générale, celles du secteur privé. Cela a permis aux travailleurs du secteur public de rattraper un peu de terrain perdu dans les années 1990, bien qu'ils accusent encore un peu de retard par rapport aux augmentations salariales du secteur privé relativement aux niveaux de 1992.

N'empêche, cette tendance semble déjà s'inverser. Comme le montre le tableau à la page suivante, les règlements salariaux du secteur privé ont dépassé les augmentations salariales des travailleurs du secteur public au cours du deuxième trimestre de l'année. Et le fossé risque de se creuser encore : les augmentations salariales dans les règlements du secteur privé en juin ont atteint 2,9 % en moyenne comparativement à 2 % dans le cas des travailleurs du secteur public.

Ces chiffres reflètent les augmentations salariales moyennes obtenues dans les principales conventions collectives pour ce qui est du salaire de base des travailleurs syndiqués. Dans les dernières années, le salaire moyen des travailleurs non syndiqués a augmenté à un rythme plus élevé que celui des travailleurs syndiqués.

Selon les chiffres de *l'Enquête sur la population active*, le taux horaire moyen des travailleurs couverts par les conventions collectives a augmenté en moyenne de 2,6 % par année de 1997 jusqu'à 2009 comparativement à une moyenne de 2,8 % dans le cas des travailleurs non syndiqués.¹

¹ Statistique Canada, [Revue chronologique de la population active](#) Les données relatives à cette variable sont uniquement disponibles à partir de 1997.

Les travailleurs (plus particulièrement les femmes, les jeunes travailleurs et les travailleurs occupant des emplois moins bien rémunérés) protégés par les syndicats continuent de toucher, en moyenne, un meilleur salaire et de bénéficier d'une plus grande sécurité salariale que les travailleurs non syndiqués; cependant, cette différence a tendance à s'amenuiser.

Le salaire horaire moyen des travailleurs syndiqués est maintenant environ 25 % supérieur à celui des travailleurs non syndiqués, soit une reprise par rapport à un écart de 30 % en 1997. Les travailleuses syndiquées touchaient un salaire horaire moyen 35 % supérieur à celui des travailleuses non syndiquées en 2009. Dans le cas des travailleurs, la différence était de 15 %, en baisse par rapport à 21 % en 1997. Les salaires et avantages des travailleurs syndiqués sont beaucoup plus élevés dans le cas des travailleurs relativement moins bien rémunérés.

Même si une partie de cette différence représente le plus grand pouvoir de négociation que les syndicats offrent aux travailleurs, elle peut aussi refléter les différences dans l'expérience et les compétences des travailleurs et dans les types d'employeurs, car les taux de syndicalisation sont supérieurs chez les plus grands employeurs.

Les groupes de pression du milieu des affaires n'exercent pas de pression en faveur d'un gel des salaires des travailleurs du secteur public parce qu'ils se préoccupent véritablement du déficit public. S'ils le faisaient, ils exerceraient des pressions contre les réductions constantes de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui coûte au gouvernement beaucoup plus en manque à gagner que ce que permettent d'épargner les gels de salaires.

Les gels salariaux des travailleurs du secteur public risqueraient de fragiliser le climat pour les négociations pour tous les travailleurs. Au cours des années 1990, la part de l'assiette économique totale versée aux travailleurs sous forme de rémunération, de salaires et d'autres revenus d'emploi a diminué de près de 10 %, passant de plus de 55 % à guère plus de 51 %, niveau où elle se trouve encore aujourd'hui. Au cours de la même période, la part de notre économie servant aux bénéfices des sociétés a plus que doublé.

Le confinement continu des salaires et les réductions de l'impôt permettent aux entreprises de maintenir des bénéfices élevés sans même devoir effectuer des investissements favorables à la productivité économique.

Toutefois, pour l'instant, les enquêtes s'intéressant à la planification de la rémunération auprès des employeurs canadiens effectuées par les sociétés de gestion de ressources humaines portent à penser que l'on en revient à la « prudence usuelle » pour ce qui est des augmentations salariales touchant la plupart des autres groupes de travailleurs :

- Le sondage sur la rémunération effectuée par Mercer auprès de 600 employeurs sans syndicat signale des augmentations de salaires moyennes prévues de 2,9 % en 2011, en hausse par rapport à 2,7 % en 2010 et 2 % en 2009. Seulement 2 % des organisations ont prévu des gels salariaux généraux au cours des prochaines années, soit, une baisse par rapport à 31 % en 2009 et 6 % en 2010.
- Le sondage effectué par Hewitt Associates auprès de 500 employeurs canadiens signale également une augmentation du salaire moyen de 2,9 % en 2011. Il semble que peu d'organisations prévoient des gels salariaux ou des réductions de salaires.
- Le sondage réalisé par Aon Consulting indique que les employeurs prévoient offrir des augmentations salariales moyennes de 3 % l'année prochaine.

Les augmentations salariales par région ou par type d'employés ne devraient pas être bien différentes; les différences devraient être plus visibles par industrie, où l'on s'attend à ce que les hausses du salaire moyen les plus importantes touchent le secteur du pétrole, du gaz et des mines, et les augmentations les plus faibles touchent le secteur public.

Les employeurs du secteur privé semblent avoir appris des contre-coups de leurs récentes mesures de réduction des coûts. Un sondage global mené par [Towers Watson](#) auprès de 1 000 entreprises révèle que 65 % des entreprises du monde et 61 % des sociétés canadiennes ont récemment indiqué avoir eu de la difficulté à attirer des employés en pénurie aiguë. Une majorité a constaté que les mesures de réduction des coûts ont eu pour effet d'augmenter la charge de travail des employés, ce qui a entraîné des effets négatifs par rapport au stress professionnel et à l'engagement des employés touchés.

Les mesures de réduction des coûts dans le secteur public entraîneront des effets semblables ou pires, mais en raison de ces gels salariaux, il faudra peut-être attendre un peu plus longtemps avant d'en cerner l'ampleur complète.

Principales ententes conclues par le SCFP Reporté dans le deuxième trimestre de 2010	
Employeur	Augmentation moyenne
Ville de Sudbury	2,4
University of Saskatchewan	3,0
University of Regina	2,4
Commissions scolaires de Calgary et d'Edmonton *Lié à la moyenne des gains hebdomadaires	2,9

Mesures de la rémunération dans le secteur public au Canada	
Gouvernement fédéral	Le gouvernement fédéral a imposé des augmentations de 2,3/1,5/1,5/1,5 du 1 ^{er} avril 2007 jusqu'au 31 mars 2011 pour tous les employés en négociation. Le budget fédéral de 2010 a gelé les salaires et les budgets de fonctionnement de tous les ministères, à l'exception de la Défense nationale, au niveau de 2010-2011 pendant trois ans. Cela entraînera des réductions importantes dans les dépenses de programme et des pertes d'emplois attribuables à l'attrition.
Terre-Neuve et Labrador	La plupart des travailleurs du secteur public de ces provinces ont obtenu des augmentations de 8/4/4 du 1 ^{er} avril 2008 jusqu'au 31 mars 2012.
Île-du-Prince-Édouard	Le gouvernement provincial a gelé les salaires des députés et du personnel pendant deux ans et a suggéré un gel salarial des fonctionnaires; cependant, il n'a pas adopté de politique ou modifié de loi en ce sens. La plus grande partie du secteur public de l'IPE n'a pas le droit de faire la grève et doit se soumettre à un arbitrage exécutoire. Certaines des plus importantes conventions vont en arbitrage, et la province a récemment négocié une augmentation de 6 % sur trois ans avec ses enseignants.
Nouvelle-Écosse	La province a un mandat de négociation avec des augmentations de 1 % pour 2010-2011 et 2011-2012; certaines unités du secteur public ont obtenu des augmentations de 1,9 % par année.
Nouveau-Brunswick	La province a annoncé un gel salarial en 2009 mais les conventions conclues par la suite prévoyaient des augmentations de 2,5 % ou plus par année.
Québec	Un accord entre la province et le front commun couvrant plus de 400 000 travailleurs prévoit 6 % sur cinq ans et une augmentation supplémentaire de 4,5 % selon l'inflation et la croissance du PIB.
Ontario	La <i>Loi sur les restrictions salariales du secteur public</i> de l'Ontario (projet de loi 16) dans le budget de 2010 prévoyait le gel des structures de rémunération des employés qui ne sont pas en négociation. La province consulte maintenant les syndicats et les employeurs représentant le secteur public élargi de la province pour inclure au moins deux années sans « aucune augmentation nette de la rémunération » dans les nouvelles conventions collectives négociées. Ces mesures visent à exclure le coût accru des avantages existants et le coût de l'avancement par l'entremise des régimes de rémunération préétablis. La province a mis en garde qu'il convient de maintenir la croissance totale des dépenses de programmes à 1,9 % par année de 2012-2013 pour atteindre des budgets équilibrés d'ici 2017-2018.
Manitoba	La province a annoncé un gel salarial de deux ans pour les fonctionnaires. On discute d'éventuelles augmentations importantes à l'échéance du contrat.
Saskatchewan	La <i>Loi sur les services essentiels</i> de la Saskatchewan enlevait le droit de grève à la plupart des travailleurs de la santé, y compris aux membres du SCFP. Le SAHO offre aux travailleurs de la santé 9,5 % sur quatre ans avec des augmentations de 4/2/1,5/2 du 1 ^{er} avril 2008 jusqu'au 31 mars 2012. Un accord provisoire a été conclu le 16 août 2010.
Alberta	La province a exercé des pressions pour que les ajustements salariaux dans le secteur de l'éducation soient liés à des augmentations de la rémunération hebdomadaire moyenne de l'Alberta. Ces ajustements ont donné lieu à des augmentations de 5,99 % l'année dernière et permettront une augmentation de 2,9 % cette année. Les accords de trois et de quatre ans offrant 5 % par année dans le milieu de la santé viendront à échéance le 31 mars 2011 et 2012.
Colombie-Britannique	La Colombie-Britannique a imposé un mandat de négociation « net zéro » aux employés du secteur public élargi pour deux ans à compter de 2010. Toutefois, certains groupes ont obtenu des augmentations salariales et d'autres avantages.

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre						
	2008	2009	2009T3	2009T4	2010T1	2010T2
Tous les secteurs	3,2	2,4	1,9	2,1	2,1	2,0
Secteur public	3,5	2,5	2,2	2,3	2,2	1,8
Secteur privé	2,5	1,8	1,6	1,6	1,8	2,5
Inflation de l'IPC :	2,3	0,3	-0,9	0,8	1,7	1,4

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,0	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,5	-	2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,9	5,0	4,5	3,0	2,1	1,6
2009-T3	-	-	3,4	6,0	-	2,2	-	4,8	4,5	2,9	3,0	0,8
2009-T4	-	-	2,3	-	2,1	1,9	2,4	-	4,3	3,0	0,0	1,8
2010-T1	1,1	-	2,1	2,6	1,9	2,0	3,3	-	5,6	0,2	-	1,9
2010-T2	1,7	1,9	-	-	3,3	2,4	-	2,0	2,7	0,0	-	2,1
2010 IPC-T2	1,8	1,4	1,6	1,9	1,1	1,9	0,4	1,3	1,1	0,7		1,4

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2008	2009	2009-T3	2009-T4	2010-T1	2010-T2
Primaire	4,3	2,5	-	-	0,8	-
Services publics	2,3	3,0	3,0	2,5	2,9	0,0
Construction	5,4	3,7	4,2	2,5	2,1	2,5
Fabrication	1,1	1,6	1,2	1,2	1,2	1,3
Commerce de gros et de détails	2,8	1,8	1,9	1,7	1,9	4,3
Transport	3,1	1,1	0,3	2,1	3,6	1,9
Information et culture	2,0	2,1	3,1	1,9	0,0	-
Finances et services professionnels	2,8	2,6	2,9	2,2	-	3,1
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	2,7	2,4	2,1	2,5
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,0	1,9	-	2,4	1,2
Administration publique	2,7	2,1	2,0	2,4	2,8	1,0

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux, [à jour en date du 7 septembre 2010] http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations_travail/info_analyse/index.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).

mf/sep491